



FINANCES PUBLIQUES

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2021

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures – Coefficient : 5

Gestion comptable et analyse financière

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation, en dehors du volet rabattable d'en-tête, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tels que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro ou toute autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Sur les copies, les candidats devront écrire et souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre de couleur noire ou bleue uniquement. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Le candidat complétera l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformera aux instructions données

Nom de naissance

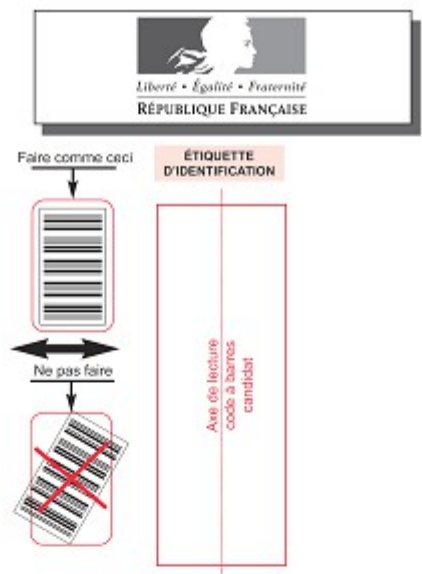
Prénom usuel

Jour, mois et année

Signature obligatoire

Numéro de candidature

À compléter par le candidat



Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Externe

Inspecteur des Finances publiques

Pour l'emploi de :

Épreuve n° : 2

Matière : 040 – Gestion comptable et analyse financière

Date : 15 09 2020

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document : Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur **NOIRE** ou **BLEUE**.



Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

Cadre A réservé à la notation				Cadre B réservé à la notation rectificative			
20	19	18		20	19	18	
17	16	15		17	16	15	
14	13	12		14	13	12	
11	10	09		11	10	09	
08	07	06		08	07	06	
05	04	03		05	04	03	
02	01	00		02	01	00	
Décimales				Décimales			
,00	,25	,50	,75	,00	,25	,50	,75
				Erreur			

NOTE / 20

NOTE / 20

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE



FINANCES PUBLIQUES

SUJET

GESTION COMPTABLE ET ANALYSE FINANCIÈRE

Code matière : 040

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique cité ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- *le plan comptable (non photocopié), normé et non annoté ni surligné, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.*

Le candidat traitera obligatoirement les quatre exercices suivants.

EXERCICE N° 1 – Comptabilité de gestion

L'entreprise KOUDFOUAIS, créée en N-6, a développé deux branches d'activité :

- la fabrication de machines à café expresso premier prix, branche développée depuis le début de son activité ;
- la commercialisation de capsules de café pur arabica, branche développée depuis N-2.

Son exercice comptable s'étale sur 12 mois.

Fin N, le chef d'entreprise, M. Ray VAYE, a fourni les données analytiques suivantes :

Machines à café expresso	Capsules de café
- résultat : 10 500,00 €	- résultat : 6 % du CA
- charges d'administration : 19 500,00 €	- charges d'administration : 36 000,00 €
- coût de distribution : 32 % du CA	- coût de distribution : 39 % du CA
- coût de production : 58 % du CA	- marge commerciale sur prix de vente HT : 57 %

Travail à faire :

- 1. Expliquez en une phrase la différence entre le seuil de rentabilité et le point mort.**
- 2. En vous appuyant sur les données analytiques mises à votre disposition par le chef d'entreprise, déterminez le chiffre d'affaires (CA) réalisé par chaque branche d'activité en N.**
- 3. En une demi-page environ, portez une appréciation sur la situation et proposez des pistes d'amélioration.**

EXERCICE N° 2 – Opérations courantes

L'entreprise CATHY & MINNY fabrique et commercialise des équipements pour avions furtifs.

La TVA est au taux normal de 20 % et l'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

Elle a effectué les opérations suivantes au cours de l'exercice N.

1 – Le 14 février : l'entreprise reçoit la facture d'avoir relative au retour de 10 % des matières premières défectueuses que le fournisseur PATOP lui avait livrées. La facture initiale totalisait un montant total de 10 000,00 € brut HT et faisait état d'une remise de 5 %.

Le fournisseur consent, de plus, sur cette facture d'avoir une ristourne de 2 % sur les matières premières conservées.

Cet envoi est accompagné d'un effet de commerce du montant du net à payer, que l'entreprise CATHY & MINNY accepte immédiatement.

2 – Le 11 mars : l'entreprise a acquis et mis en service un bâtiment de 5 niveaux pour un montant hors taxes de 1 000 000,00 € HT. Ce bâtiment accueillera sur les quatre niveaux inférieurs le siège social de l'entreprise, le niveau supérieur étant dédié au logement du chef d'entreprise.

Aucune mesure d'exclusion fiscale ne frappe ce bien et, en N-1, 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise n'a pas été assujéti à la TVA.

3 – Le 24 avril : l'entreprise ayant besoin de liquidités, elle décide de vendre une partie de son portefeuille d'actions présenté ci-après.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) Actions A			Valeurs mobilières de placement (VMP) Obligations B		
Année d'acquisition	Nombre d'actions	Prix unitaire	Année d'acquisition	Nombre d'actions	Prix unitaire
N-1	75	60,00 €	N-2	100	8,00 €
N	40	70,00 €	N-1	150	10,50 €

Elle a ainsi cédé 90 actions A au prix unitaire de 63,00 € et 120 obligations B au prix unitaire de 9,00 €. Le produit de la cession a été porté sur son compte bancaire le même jour.

Les TIAP sont valorisés selon la méthode « Premier Entré – Premier Sorti » et les VMP selon la méthode « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

4 – Le 1^{er} mai : l'entreprise paye par prélèvement bancaire le loyer mensuel de 500,00 € HT d'un matériel industriel qu'elle a pris en crédit-bail.

Le 14 mai : l'entreprise décide de lever l'option d'achat de ce matériel. Le montant de garantie versé à la souscription du contrat était de 3 000,00 € et la valeur de rachat HT de 8 000,00 €. Le paiement est effectué au comptant par virement bancaire.

5 – Le 10 juillet, l'entreprise a acquis et mis en service un serveur informatique aux conditions suivantes :

- Prix catalogue HT : 5 000,00 € ;
- Installation, réglages, paramétrages HT : 1 000,00 € ;
- Formation du personnel HT : 500,00 € ;
- Paiement immédiat par chèque bancaire des frais d’installation et de formation ;
- Escompte de 2 % pour règlement du serveur sous 10 jours.

Le 18 juillet, l’entreprise solde sa dette envers le fournisseur par virement bancaire.

6 – Le 20 août, l’entreprise liquide la paye mensuelle :

- Salaires bruts = 123 000,00 €
- Cotisations URSSAF = 23 370,00 € dont patronales = 14 760,00 €
- Cotisations Pôle Emploi = 20 910,00 € dont patronales = 13 390,00 €
- Cotisations Caisses de retraite = 18 450,00 € dont patronales = 8 960,00 €
- Prélèvement à la source = 15 990,00 €
- Saisies sur salaires = 6 150,00 €
- Avances versées = 8 000,00 €

Travail à faire :

Enregistrez au livre-journal de l’entreprise CATHY & MINNY les écritures comptables découlant des opérations décrites.

NB : aucune opération d’inventaire n’est demandée.

EXERCICE N° 3 – Opérations d’inventaire

L’entreprise SENTEURS PARCS est spécialisée dans la production de plantes odorantes qu’elle cultive à partir de graines à semer. Sa clientèle est constituée de collectivités territoriales qui lui achètent les plantes pour plantation dans les parcs publics.

L’intégralité de ses opérations est assujettie au taux normal de TVA de 20 % et son exercice comptable coïncide avec l’année civile.

1 – STOCKS

L’entreprise SENTEURS PARCS suit ses stocks de graines à semer et de plantes en inventaire intermittent et les valorise selon la méthode du « Premier Entré – Premier Sorti ».

Les inventaires physiques annuels sont présentés ci-après.

Date		Graines à semer	Plantes
31/12/N-1	Prix d’achat ou de production du stock	5 000,00 €	25 000,00 €
	Perte potentielle de valeur	6 %	10 %
31/12/N	Prix d’achat ou de production du stock	7 000,00 €	20 000,00 €
	Perte potentielle de valeur	5 %	12 %

Travail à faire :

1 – Indiquez en une phrase la différence entre inventaire permanent et inventaire intermittent.

2 – Enregistrez au livre-journal de l'entreprise la ou les écritures d'inventaire N relatives aux stocks.

2 – EMPRUNT

Le 10 juillet, l'entreprise a souscrit un emprunt d'un montant de 30 000,00 € auprès du CREDIT FLORAL 13 aux conditions suivantes :

- remboursement des annuités à terme échu : la première annuité sera donc versée le 10 juillet N+1 ;
- taux d'intérêt annuel de 2 %.

Travail à faire :

Enregistrez au livre-journal de l'entreprise la ou les écritures d'inventaire N relatives à cet emprunt.

3 – TIERS

L'entreprise SENTEURS PARCS a émis le 20/08/N une facture de 2 000,00 £ pour travaux effectués auprès de la collectivité londonienne BEAUTIFUL GARDENS.

Le 20/08/N, le cours de la livre sterling était de 1 £ = 1,15 €.

Par ailleurs, l'entreprise SENTEURS PARCS a une dette de 2 500,00 \$ envers le fournisseur new-yorkais JOYFUL GARDENING, facture du 18/12/N.

Le 18/12/N, le cours du dollar américain était de 1 \$ = 0,92 €.

Au 31/12/N, les cours des devises sont les suivants : 1 £ = 1,09 € ; 1 \$ = 0,85 €

Travail à faire :

Enregistrez au livre-journal de l'entreprise la ou les écritures d'inventaire N relatives aux tiers.

4 – PORTEFEUILLE TITRES

Le 14 février, l'entreprise SENTEURS PARCS a acquis 100 nouvelles actions de l'entreprise PAPY NIAIRE, productrice de semis méthode traditionnelle, afin de peser encore plus sur ses décisions de gestion. Ces actions, d'un montant unitaire de 25,00 €, viennent s'ajouter au portefeuille déjà détenu :

Actions PAPY NIAIRE			
Date d'acquisition	Nombre d'actions	Prix unitaire	Cotation fin d'exercice
25/06/N-2	50	30,00 €	28,00 €
18/08/N-1	75	24,00 €	22,00 €

L'action PAPY NIAIRE est cotée 26,00 € au 31 décembre N.

Travail à faire :

Enregistrez au livre-journal de l'entreprise la ou les écritures d'inventaire N relatives au portefeuille titres.

5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'entreprise SENTEURS PARCS détient les immobilisations suivantes :

– Un bâtiment servant de serre, entré à l'actif le 1^{er} janvier N-6 pour 66 000,00 €.

L'entreprise a décidé de l'amortir selon le mode linéaire sur 15 ans. Fin N, à la suite d'un test de dépréciation, la valeur actuelle de ce bâtiment est estimée à 28 000,00 €.

– Une camionnette, entrée à l'actif le 24/04/N-2 pour 25 000,00 €.

L'amortissement économiquement justifié se fait sur 5 ans selon le mode linéaire. L'entreprise a toutefois choisi de profiter de la possibilité fiscale qui lui est offerte d'amortir ce bien selon le mode dégressif sur la même durée.

Le coefficient dégressif applicable aux amortissements d'une durée de 5 ans est de 1,75. Les annuités d'amortissement sont à arrondir à l'euro supérieur.

Travail à faire :

1 – Présentez les plans d'amortissement des immobilisations de leur entrée à l'actif jusqu'à l'exercice N+1 inclus.

2 – Enregistrez au livre-journal de l'entreprise la ou les écritures d'inventaire N relatives aux immobilisations corporelles.

EXERCICE N° 4 – Analyse financière

Partie 1 – Questions

1 – Expliquez en une phrase la différence entre la Capacité d'Autofinancement (CAF) et l'autofinancement générés par l'activité d'une entreprise lors d'un exercice comptable.

2 – Présentez en quelques lignes deux principales catégories de charges qu'il est possible de retraiter dans l'établissement du tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG), et les SIG que ces retraitements impactent.

Partie 2 – Exercice

La SA OPTU est leader national dans la fabrication et la commercialisation d'abribus auprès d'une clientèle composée essentiellement de compagnies de transport en commun. Elle commercialise aussi depuis peu, auprès de cette même clientèle, des portiques anti-fraude.

Travail à faire :

En vous appuyant sur les comptes de résultats des deux années écoulées que le dirigeant, M. Fabien O'SEK, vous fournit et que vous trouverez en annexe n° 1, ainsi que sur les données analytiques (soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement) N-1 que vous trouverez en annexe n° 2,

1 – Présentez le tableau des SIG pour l'exercice N.

2 – Calculez la CAF pour l'exercice N, par la méthode de votre choix.

3 – En une page et demie au maximum, commentez l'évolution de l'activité et de la situation financière de cette entreprise et proposez des axes d'amélioration.

Le sujet comporte deux annexes pour un total de trois pages :

– **Annexe n° 1 : Comptes de résultats en liste exercices N-1 et N (2 pages) ;**

– **Annexe n° 2 : Soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement N-1 (1 page).**

Annexe n° 1 – Comptes de résultats en liste exercices N-1 et N

Désignation de l'entreprise : SA OPTU – Dirigeant M. Fabien O'SEK									
		Exercice N (en K€)						Exercice (N-1) (en K€)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	6 320	FB		FC	6 320	4 200	
	Production vendue	}	biens	87 284	FE	435	FF	87 719	87 400
			services		FH		FI		
	Chiffre d'affaires nets	FJ	93 604	FK	435	FL	94 039	91 600	
	Production stockée				FM	-490	1 773		
	Production immobilisée				FN				
	Subvention d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)				FP	1 228	1 250		
	Autres produits (1) (11)				FQ	108	150		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	94 885	94 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	2 045	1 322	
	Variation de stock (marchandises)					FT	275	393	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 944	19 380	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	600	-2 306	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	15 535	16 061	
	Impôts, taxes, versements assimilés					FX	3 959	4 011	
	Salaires et traitements					FY	23 633	23 496	
	Charges sociales (10)					FZ	15 367	15 465	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	- dotations aux amortissements				GA	4 337	4 115
			- dotations aux provisions				GB	1 362	1 150
			- sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	995	858
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	243	199
	Autres charges (12)					GE	100	115	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	84 395	84 259	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	10 490	10 514	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	62	57	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	62	57	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 427	3 000	
	Différence négative de change					GS			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 427	3 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 365	-2 943	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)						GW	8 125	7 571	

Annexe n° 1 Suite – Comptes de résultats en liste exercices N-1 et N

Désignation de l'entreprise : SA OPTU – Dirigeant M. Fabien O'SEK				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	511	495
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	1 190	940
	Reprises sur provisions et transfert de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 701	1 435
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)			HE	249	394
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	4 170	1 550
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	788	375
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 207	2 319
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-3 506	-884
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	378	0	
Impôts sur les bénéfices (X)			HK	1 413	2 229	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)				HL	96 648	96 265
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)				HM	93 820	91 807
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 828	4 458
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		1G		
	(3)	- crédit-bail mobilier *		HP		
		- crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	728	750
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	Obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels				Exercice N		
Produits des cessions d'éléments de l'actif					530	
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés				4 170		
Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat					660	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels				Exercice N-1		
Produits des cessions d'éléments de l'actif					240	
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés				1 550		
Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat					700	

Annexe n° 2 – Soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement N-1

Marge commerciale	2 485,00
Production de l'exercice	89 173,00
Valeur ajoutée	58 523,00
Excédent Brut d'Exploitation	15 551,00
Résultat d'exploitation	10 514,00
Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)	7 571,00
Résultat exceptionnel	- 884,00
Résultat de l'exercice	4 458,00
Plus ou Moins-values de cessions d'éléments d'actif	- 1 310,00
Capacité d'autofinancement	11 265,00

